



HAL
open science

Master Éducation et formation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Éducation et formation. 2011, Université de Poitiers.
hceres-02028423

HAL Id: hceres-02028423

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028423v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : POITIERS

Etablissement : Université de Poitiers

Demande n° S3MA120000332

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Education et formation

Présentation de la mention

La mention « Education et formation » regroupe quatre spécialités.

Deux d'entre elles, « Enseignement et formation en premier degré » (EF1) et « Conseil en éducation » (CE) sont des créations nouvelles en réponse à la masterisation de la formation initiale des enseignants. Elles ont été habilitées par la DGESIP en 2010 (habilitation valide pour 2010-2016).

Deux autres spécialités de la mention sont des renouvellements avec restructuration :

- « Intégration des personnes handicapées et en difficulté » (IPHD).
- « Sciences humaines pour l'éducation » (SHE).

Indicateurs

En raison des créations nouvelles, voir les chiffres communiqués au niveau des spécialités.

Effectifs constatés	
Effectifs attendus	
Taux de réussite	
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

Les chiffres proposés sont peu explicites en l'absence d'historique de la formation.

Il est indiqué 18 inscrits en M1 SHE en 2008 et 33 % de réussite puis 9 inscrits en SHE en M1 en 2009 et 100 % de réussite. La formation IPHD étant ouverte en M2 en 2008 et M1+M2 en 2009, cela donne au total des petits effectifs (28 en M1 et 27 en M2 dont 9 et 9 en SHE) qui augmentent en raison de l'ouverture des années d'études, mais diminuent considérablement en M1 SHE.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le dossier est assez bien construit et lisible. Les spécialités présentent d'une part des formations demandées par l'institution, d'autre part des formations (SHE, IPHD) répondant à un besoin de formation argumenté.

Le dossier proposée souhaite apporter des réponses à des besoins de formation dans le secteur des métiers de l'éducation autour, d'une part, d'une spécialisation relative à l'intégration des personnes handicapées en difficulté (IPHD) et d'autre part d'une spécialisation sur l'apport des sciences humaines pour l'éducation (SHE) débouchant sur



des métiers de formateurs de formateurs. Dans ces deux cas, le manque d'analyse des débouchés et les faibles effectifs constatés interrogent sur la pertinence de la formation et son adéquation avec des besoins réels mis en avant.

Par ailleurs, en réponse à la masterisation des métiers de l'enseignement, l'offre de formation s'est étoffée sur la base de deux spécialisations permettant pour la première de préparer au professorat des écoles tandis que la seconde apporte une formation aux métiers de l'encadrement pédagogique. Compte-tenu d'offres similaires proposées dans un environnement proche, il conviendrait de mieux mettre en évidence les formes de coordination envisagées au sein du PRES.

Considérée dans sa globalité, la mention présente des axes de formation relativement dispersés. De fait, les mutualisations et formes de coordinations entre IPHD/SHE et les deux autres mentions préparatoires aux concours de l'éducation nationale sont insuffisamment mises en évidence ou mal étayées.

(L'appréciation concerne surtout IPHD et CE).

● Points forts :

- Adossement à la recherche intéressant et donnant une bonne visibilité.
- Politique et importance des stages adaptés aux objectifs de formation et participation utile de professionnels.
- Mutualisations (et passerelles) pour IPHD et SHE avec enseignements des masters de sociologie et de psychologie.
- Accompagnement des étudiants efficace (du point de vue de l'orientation).
- Formation continue envisagée pour des professionnels et qui constitue une réponse adaptée pour ce type de masters spécialisés.

● Points faibles :

- Effectifs relativement limités et préoccupants du point de vue de l'attractivité de la formation.
- Important taux d'échec (et perte d'effectif) entre le M1 et le M2.
- Suivi des étudiants incomplet sur l'ensemble du LMD, ainsi qu'au sujet de l'offre de complément de formation proposée à des professionnels en poste - Analyse insuffisante des débouchés proposés.
- Les modalités d'accompagnement et d'organisation de la formation continue ne sont pas suffisamment déclinées.
- Les éléments permettant d'évaluer une coordination interuniversitaire dans ce secteur de formation absents du dossier ou juste évoqués.
- L'utilisation de la fiche d'auto-évaluation à des fins de remédiation n'est pas manifeste.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'accompagner le dossier d'une étude plus précise des besoins de formation dans les secteurs éducatifs visés, des débouchés proposés et obtenus par les étudiants ou de l'utilité des compléments de formation offert à des professionnels déjà en poste.

Il conviendrait également de reconsidérer la perte d'effectif proche de 50 % entre le M1 et le M2 et de présenter les modalités de lutte contre l'échec des étudiants ou d'éventuelles passerelles. Dans tous les cas, ces fluctuations doivent être expliquées et prises en compte dans le pilotage de la mention.

Compte tenu de la spécificité des offres de formation à destination des publics en formation continue à effectifs contraints, des rapprochements ne pourraient-ils pas être envisagés avec les spécialités « Public à besoins éducatifs particuliers » (PBEP) et « Formation de formateurs aux métiers de l'enseignement », formations de l'Université d'Orléans et de Tours. Toutes ces formations y gagneraient en richesse des contenus (diversité et complémentarité des approches), en mutualisation, en qualité et diversification de l'encadrement exercé par les enseignants-chercheurs.

Appréciation par spécialité

Intégration des personnes handicapées et en difficulté (IPHD)

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la formation est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences pour prendre en compte la diversité des profils de handicapés dans une démarche d'éducation et d'intégration à l'école ou dans l'entreprise.

- Indicateurs :

	M1	M2
Effectifs constatés en 2008-2009	28	27
Effectifs attendus	25	12
Taux de réussite	NR	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO	SO

En 2009-2010, la formation n'accueille que 11 étudiants en M2.

- Appréciation :

La spécialité répond à un besoin de formation spécifique. L'objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences pour prendre en compte la diversité des profils des publics handicapés et/ou en difficulté, dans une démarche d'éducation et d'intégration à l'école ou dans l'entreprise. Elle s'apparente surtout à un complément de formation à destination des professionnels déjà en poste qui devra être adaptée pour les enseignants lorsque les néo-titulaires prendront leur poste en étant déjà en possession d'un master.

- Points forts :

- Equipe pédagogique, d'enseignants et enseignants-chercheurs, impliquée et spécialisée.
- Diversité des professionnels (intervenants extérieurs) qui apparaissent comme des ressources utiles.
- Mémoire construit sur l'ensemble du master et adossement à la recherche dans les domaines de la psychologie et la sociologie de l'éducation.
- Place importante et complémentarité des stages.
- Possibilité d'une formation continue.

- Points faibles :

- Lisibilité difficile de l'offre de formation proposée du point de vue des débouchés visés.
- Formation de niveau master qui s'apparente à un complément de formation pour de futurs enseignants ou des enseignants déjà en poste confrontés à l'accueil de publics handicapés.
- Absence de positionnement vis-à-vis du CAPA SH.
- Perte importante des effectifs entre le M1 et le M2 (50 %) et faiblesse des effectifs M2 préoccupante.
- Manque d'informations quant aux modalités de mise en œuvre de la formation continue (nature des éventuels accords avec le rectorat - point certainement lié au CAPA SH).
- Pas de véritable description - même succincte - du contenu des UE - Absence - semble-t-il - des didactiques disciplinaires qui pourraient constituer des apports utiles et complémentaires à ceux proposés ; même constat vis-à-vis de la thématique de l'évaluation, mentionnée, mais pour laquelle on ne perçoit pas les UE qui la prennent effectivement en charge.
- Suivi des étudiants (manque de suivi des étudiants formés dans les débouchés visés - compte tenu du faible nombre d'étudiants, cette évaluation aurait été possible).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'effectif actuel est faible ; il en va de même dans les projections réalisées et non argumentées. Des mesures dans ce domaine devront être certainement envisagées pour rendre la formation viable et attractive. Un rapprochement avec l'Université d'Orléans (IUFRM VCL), qui présente un projet de spécialité avec des objectifs communs, pourrait permettre de rendre les formations (Poitiers et Orléans) plus attrayantes et de diversifier de manière positive les contenus.

Le CAPA SH et le CCA SH sont - actuellement - les titres reconnus par l'Education nationale pour exercer auprès d'élèves en difficulté ou en situation de handicap. Il serait intéressant de connaître le positionnement de la spécialité vis-à-vis de ces titres professionnels (un positionnement clair et affiché pourrait attirer des étudiants) car leur obtention peut conduire à une évolution de carrière pour des enseignants venant chercher un complément de formation.

Il conviendrait d'améliorer le suivi des étudiants et l'évaluation de la formation.

Sciences humaines pour l'éducation

- Présentation de la spécialité :

La spécialité proposée apporte une formation à des publics de professionnels de l'enseignement (des professeurs des écoles ou des étudiants en formation continue) qui envisagent une évolution de leur carrière vers des missions de formateurs de formateurs dans le cadre scolaire ou dans le cadre de l'entreprise. Les contenus de formation sont centrés sur l'apport des sciences humaines aux interactions éducatives.

- Indicateurs :

	M1	M2
Effectifs constatés en 2008-2009	9	9
Effectifs attendus	15	15
Taux de réussite	100 %	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO	SO

- Appréciation :

Le besoin de formation identifié est réel, mais la formation s'avère peu attractive. Bien que l'offre de formation (en termes d'objectifs) soit intéressante, sa mise en œuvre (maquette et diversité des contenus) présente de nombreuses faiblesses.

Cette spécialité vise deux publics : l'un composé de professionnels de l'enseignement (des professeurs des écoles essentiellement en formation continue) qui envisagent une évolution de leur carrière vers des missions de formateurs de formateurs ; l'autre composé d'étudiants en formation initiale qui visent des métiers de la formation en entreprise. L'articulation de la formation afin de répondre à ces deux populations n'apparaît pas suffisamment dans le dossier présenté.



Il se pose également le problème de l'aspect conjoncturel d'une offre de master qui sera nécessairement à revoir lorsque le processus de masterisation de la formation initiale aura produit des enseignants déjà titulaires d'un master.

De même si la formation à la recherche est centrale dans cette formation, la démarche de professionnalisation apparaît comme insuffisamment précisée. Si l'objectif est de former des formateurs de formateurs, quelles sont exactement les formes prises par les stages proposés ? Dans quel cadre s'opérationnalisent-ils ? Avec quels publics d'élèves ?

- Points forts :
 - Equipe pédagogique impliquée.
 - Diversité des professionnels intervenants extérieurs.
 - Fusion des parcours professionnel et recherche place importante à la formation par la recherche.
 - Mutualisation avec des masters disciplinaires.
 - Convention signée avec le rectorat dans le cadre de la formation continue.

- Points faibles :
 - Faiblesse des effectifs préoccupante et manque d'attractivité de la formation.
 - Dimension professionnelle trop peu présente et insuffisamment valorisée.
 - Dénomination de certaines UE qui ne permet pas d'anticipation sur les contenus.
 - Manque de précisions sur les contenus des UE.
 - Ambiguïté de l'évaluation des stages en M1 et manque de lisibilité de la formation professionnelle.
 - Suivi de la formation lors de l'habilitation précédente insuffisante du point de vue des débouchés obtenus par les étudiants.
 - Formation dans laquelle les sciences humaines pour l'éducation semblent se limiter à la sociologie et à la psychologie.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La maquette actuelle présente un déséquilibre fort en faveur de la dimension recherche. Aussi conviendrait-il de professionnaliser davantage cette formation. En d'autres termes, il s'agit davantage d'un master orienté recherche destiné à des professionnels qui pourraient être plutôt intéressés par une évolution de carrière que favoriserait une formation plus professionnalisante.

Les éléments relatifs au taux d'abandons et à la faiblesse des effectifs devraient inciter à la prudence et à la circonspection pour une formation ciblant trop spécifiquement le champ des sciences humaines et plus précisément la sociologie et la psychologie. La maquette semble ne pas dépasser la stade de l'annonce quant à l'ouverture à d'autres disciplines dont la présence serait tout à fait pertinente. Ainsi l'histoire et la philosophie de l'éducation sont mentionnées dans le dossier, mais on n'en relève pas de trace formelle ensuite dans les contenus des UE. A titre indicatif, la didactique professionnelle et les didactiques disciplinaires pourraient s'avérer utiles pour aborder des questions professionnelles (et de recherche) ; de même, la thématique de l'évaluation (évaluation des apprentissages, des formations, des dispositifs, des systèmes, des élèves, des formés, des enseignants...), propice à une approche convoquant différentes disciplines (dont la sociologie et la psychologie), pourrait trouver sa place dans la spécialité (place qu'elle ne semble pas avoir).

Un rapprochement avec les université d'Orléans (IUFM VCL) et de Tours, qui présentent en co-habilitation un projet de spécialité avec des objectifs communs, pourrait permettre de rendre plus attractive les formations concernées et de diversifier de manière positive les contenus.



Enseignement et formation en premier degré (EF1)

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.

Conseil en éducation (CE)

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.